

Parcours d'une lutte sociale

Le CPE Ami Soleil

Renée Condé-Icart¹

Il y a plus 30 ans, des parents haïtiens se sont unis dans le but d'ouvrir une garderie. Après des mois de discussion, d'organisation et de rencontres, ces parents - nouvellement arrivés et malgré les difficultés liées à leur statut migratoire précaire - ont contribué à l'émergence du réseau de garderie québécois maintenant connu sous l'appellation de Centre de la petite enfance (CPE).

Le Centre de la petite enfance *Ami Soleil* fait pleinement partie du réseau instauré par la nouvelle politique familiale du gouvernement du Québec adoptée en 1997. Nouvelle dénomination, plus de financement, meilleure reconnaissance des travailleurs et travailleuses en garderie, ouverture à la diversification des services, des approches nouvelles dont la garde en milieu familial, voilà autant d'aspects qui font la spécificité du réseau. Toutefois, le défi demeure le même, soit celui de maintenir la vision d'origine qui est celle d'offrir un cadre favorable à l'épanouissement des enfants. Il faut rappeler qu'*Ami Soleil* est né de l'identification d'un besoin de la communauté haïtienne et a été créé à l'initiative de personnes membres de cette communauté.

Que de chemin parcouru ...

Au cours des années 1970, plusieurs Haïtiens migrent au Québec pour répondre d'une part aux besoins de main-d'œuvre suscités par la modernisation du Québec dans la foulée de la Révolution tranquille, mais aussi

en raison de la répression qu'a connue le pays sous le régime duvaliériste. Toutefois, les Haïtiens et les Haïtiennes immigrant à Montréal, étaient en butte à plusieurs obstacles et problèmes auxquels les solutions étaient complexes et souvent difficiles à trouver. Les lois de l'immigration étaient restrictives et pour plusieurs cela pouvait mener à la déportation. Autres difficultés, il fallait trouver logement et emploi, reconstruire une vie. De plus, les femmes composaient près de la moitié de cette migration et, à l'instar des Québécoises d'alors, elles aspiraient au marché du travail.

Les années 1970 sont une période difficile pour les mères nouvellement arrivées sur le marché du travail. L'absence de services de garde suffisants pour répondre aux besoins faisait en sorte que bon nombre d'enfants étaient gardés dans des conditions inadéquates. Entre 1971 et 1973, les quelques garderies privées sans but lucratif qui existaient, une trentaine dans la région de Montréal, étaient principalement financées par le gouvernement fédéral via le programme Initiatives locales qui

subventionnait des projets communautaires qui étaient surtout créateurs d'emplois. Il fallait se tourner vers des proches pour faire garder les enfants ou vers la garde en maison privée, organisée parfois avec les moyens du bord. Il y a eu des incidents épouvantables, dont ces trois enfants de la communauté haïtienne qui sont décédés alors qu'ils étaient gardés en maison privée.

Le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, centre communautaire fondé dans le but de permettre à la communauté de se réunir et de la soutenir, a été interpellé pour aider à résoudre le besoin de garderie et aussi pour rassurer les parents. De grandes assemblées mensuelles étaient organisées afin de mettre en commun les énergies et de trouver des pistes d'action. La garderie *Ami Soleil* est née de ces rencontres. Sa mise en place témoigne des écueils et des difficultés rencontrés par les parents d'alors.

Une approche nouvelle

Dans la vague du mouvement coopératif amorcé par plusieurs groupes de femmes et regroupements populaires, nous participions aux manifestations réclamant des services de garde financés par l'État. Il y avait beaucoup de craintes sur notre capacité à me-

ner à terme un tel projet. Il fallait contrer certains préjugés dont celui qui sous-estimait la capacité de la communauté à réussir alors que des Québécois et Québécoises de souche peinaient à créer des garderies pour eux-mêmes.

Toutefois, c'était méconnaître la détermination des personnes impliquées, ainsi que la solidarité et du soutien de nombreux amis de la société d'accueil et des organisations populaires comme Claire Vaillancourt, Louise Drolet, Madeleine Bousquet du Service voyageur et immigrants (SAVI) et de Sr Thérèse Benguerel du Centre social d'aide aux immigrants. Sans oublier la générosité des compatriotes Karl Brierre, Véronique Raymond et Gérard Barthélemy, militant.

De 1975 à 1977, il y a eu de nombreuses réunions en comité. Dans un souci de démocratie, un processus décisionnel a été établi. Les orientations et les priorités étaient longuement discutées puis approuvées.

L'esprit du projet visait l'amélioration de la qualité de vie des parents et des enfants tout en favorisant une intégration réussie dans la société d'accueil. Ensuite, il fallait étudier et respecter les étapes relatives à l'ouverture d'une garderie : constitution du conseil d'administration, dépôt de la requête en incorporation, trouver le financement, le local... Il y a eu une campagne de financement organisée dans la communauté. De nombreuses activités étaient préparées par des bénévoles. Cela a permis de recueillir des fonds pour

couvrir les frais d'ouverture et de fonctionnement de la garderie.

Finalement, la garderie est incorporée en 1977. Elle reçoit son permis de l'Office des services de garde à l'enfance et ouvre les portes dans un sous-sol de la rue Villerey. Dès le début, la garderie pouvait recevoir jusqu'à 30 enfants de 18 mois à 5 ans. La demande augmente rapidement et *Ami Soleil* a dû déménager en 1979 dans un local désaffecté de la Commission scolaire de Montréal.



Ami Soleil est né de l'identification d'un besoin de la communauté haïtienne et a été créé à l'initiative de personnes issues de cette communauté. Dès sa fondation, *Ami Soleil* se voulait autonome, à but non lucratif, avec les parents au cœur des décisions. Dans une perspective d'éducation populaire, la garderie voulait offrir des services de qualité en visant le changement social plutôt que les profits ou le rendement financier. Bien ancré dans la communauté et engagé avec d'autres acteurs sociaux, *Ami*

Soleil a offert, dès le début, des services adaptés à la réalité des enfants et des parents. ◀

1 L'auteure a fondé, avec d'autres, le Centre de la petite enfance *Ami-Soleil* dont elle a assumé la direction de 1977 à 2005. Elle est aussi fondatrice du Centre haïtien d'action familiale.

Peinture naïve haïtienne, empruntée de :
Histoire d'un art reconnu dans le monde entier.
site internet : www.enfants-soleil.org/Chap_Activites/peintres_haitiens.htm